

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS  
(GIRONDE)**

<b>Date de convocation :</b> 25/03/2024
<b>Membres :</b>
<b>En exercice :</b> 9
<b>Présents :</b> 7
<b>Votants :</b> 7
<b>Date de publication :</b> 10/04/2024

Le 09 avril 2024 à 19h00 à la salle Rostand,

le Conseil d'Administration du CCAS de CABANAC-et-VILLAGRAINS (Gironde), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Président du CCAS.

**Étaient présents :** Jean Georges CLAIR, Aurélia FOURNIER, Colette FROIDEVAUX, Sophie GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Katia PEDEMAY et Sophie SUBIRATS.

**Étaient absentes :** Jeanine BEAUBOIS et Corinne GRÉGOIRE

**Secrétaire de séance :** Katia PEDEMAY

**DÉLIBÉRATION N° 2024-07**

**OBJET : Adoption du compte de gestion 2023 du budget du SAAD**

Le Conseil d'Administration,

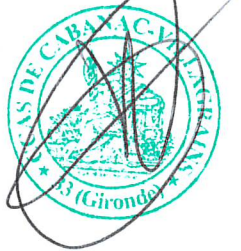
1. après s'être fait présenter le budget primitif du **budget du SAAD pour l'année 2023** créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandants délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
2. après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
3. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
4. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
5. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Atteste à l'unanimité** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

POUR : 07  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.  
En mairie, le 09/04/2024

Le Président



Jean Georges CLAIR

La secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Katia PEDEMAY', written in a cursive style.

Katia PEDEMAY